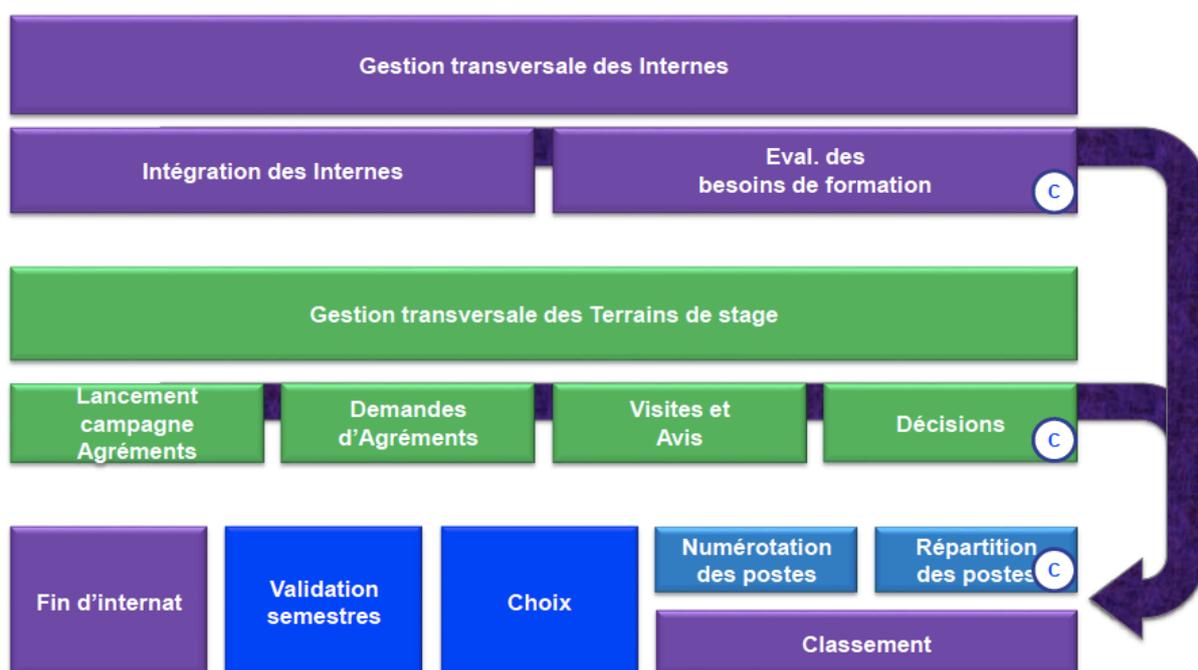


Processus guidé

Ce manuel a pour objectif de résumer les **étapes d'actualité**, parmi toutes celles jalonnant la gestion des internes et développées dans l'application Imotep : 1) Campagne d'agrément, 2) Campagne de répartition, 3) Numérotation des postes, 4) Classement des internes et rang d'appel, 5) Amphi de choix.

Les explications complètes peuvent être consultées dans le manuel de formation de l'application.



Rappel du processus global (© = commissions)

1. Campagne d'agrément (IMOtEP)

Etat des agréments



FAQ1 : Vos agréments à 5 ans présentent un écart sur la date de début ou la durée par rapport à la réalité du terrain ?

Action possible : depuis la version 1.0.24 IMOtEP vous permet de modifier les informations « date de début » et « date de fin »

1.1. Sollicitations de renouvellement (facultatif)

Cette partie concerne les sollicitations de renouvellements des agréments envoyées aux différents terrains de stage.

Pour cela, aller dans le menu Gestion des agréments => Sollicitation de renouvellements. Vous pourrez chercher par exemple les agréments dont le dernier semestre est valide jusqu'en novembre 2015, puis cliquer sur le bouton « rechercher ». Une fois la liste des agréments obtenue, il faudra cocher l'agrément ou les agréments en question et choisir un type de regroupement (renouvellement par agrément, par terrain de stage ou par établissement) et un filtre pour les listes. Enfin cliquer sur le bouton « Envoyer par courriel » (si les adresses mail sont bien renseignées) ou sur le bouton « Éditer » (pour l'envoi par courrier).

1.2. Saisie des avis

Cette partie débute avec la réception des réponses aux sollicitations de renouvellements ou de nouvelles demandes. Vous pouvez alors créer ces demandes (première demande ou demande de renouvellement) sur IMOtEP. Pour cela, aller dans le menu Gestion des agréments => Création de demandes d'agrément => Demande par renouvellement (Si renouvellement) ou Première demande (si première demande d'agrément) puis cliquer sur le bouton « créer ».



FAQ2 : La recherche sur les agréments par discipline ou des a été corrigée dans la version 1.0.24 d'IMOtEP mise en production le 18/02/2016. Ceci vous permet de saisir les avis en masse sur les agréments d'une discipline ou d'un des.

Pour avoir un support papier pour la commission d'agrément, vous pouvez éditer la liste des demandes d'agrément et l'exporter au format Excel.

Pour cela, aller dans le menu Gestion des agréments => Agréments => Demandes d'agréments. Choisir les options (Formation, Discipline, DES, DESC, ARS, subdivision,...) puis cliquer sur le bouton « Rechercher ». Une fois la liste des agréments affichée, cliquer sur l'icône exporter en fichier CSV.



Une fois le fichier Excel exporté, il vous est possible de lui rajouter des colonnes concernant notamment la décision du DG de l'ARS et la date de cette décision, l'avis de la commission d'agrément et la durée de l'agrément, des remarques. Vous pouvez imprimer ce document et l'utiliser comme support lors de la commission d'agrément pour noter toutes les décisions prises.

Une fois les demandes d'agréments créées, vous pouvez saisir les avis (équipe de visite, coordonnateur) concernant les terrains de stage. Pour cela, aller dans le menu Gestion des agréments => Saisie des avis et décisions => Saisie des avis.

La dernière étape est la saisie des décisions sur IMOtEP. Pour cela, aller dans le menu Gestion des agréments => Saisie des avis et décisions => Décision du DG ARS. Pour chacune des demandes d'agrément qui s'affichent, entrer les décisions du DG puis valider une fois la décision saisie.

2. Processus Commission de répartition (IMOtEP)

Cette étape vient après la campagne d'agrément c'est-à-dire lorsque la liste des agréments obtenus pour le semestre prochain est à jour.

2.1. Envoi des questionnaires aux terrains de stage

Cette étape permet de recueillir les propositions de postes. Pour cela, aller dans le menu Préparation de l'offre de postes => Répartition => Questionnaire aux terrains de stage => choisir les paramètres de recherche et le type d'envoi souhaité.

2.2. Initialisation de la répartition

Cette étape permet de renseigner les tableaux sur la base de la répartition du semestre de novembre 2015 ou à défaut sur les informations saisies sur les agréments en cours du semestre souhaité.

Pour ce faire, dans IMOtEP choisir le menu Répartition => Préparation de la répartition.

Effectuer d'abord le choix du semestre **en choisissant toujours novembre 2015 comme semestre de référence** et ensuite le choix du regroupement dans « choisir le regroupement » puis cliquer sur le bouton « Initialiser la répartition ».

En cas de problèmes liés à l'initialisation, vous pouvez solliciter l'assistance IMOtEP pour avoir accès à la répartition du dernier semestre sur SIRIUS.



FAQ3 : Pour la commission de répartition, vous souhaitez obtenir les informations sur le semestre S-1 concernant les nombres de postes pourvus / nombres de postes offerts ?

Réponse : si ces informations ont été saisies dans SIRIUS (fiches d'adéquation) avant la reprise des données, elles seront mises à votre disposition :

- Soit directement dans IMOtEP (correctif en cours de mise en production, prévu pour début mars)

- Soit via une demande au support (assistance IMOTeP Klee4Change : <https://imotep.klee4change.com>) pour obtenir une liste au format excel issue de l'adéquation SIRIUS.

Information pratique pour la tenue de la commission de répartition

Si vous souhaitez un support papier par formation et regroupement pour chacune des commissions de répartition, vous pouvez éditer la liste des agréments et leur nombre de postes associés via l'écran « Editions pour la commission de répartition » puis tableau « Postes proposés/offerts ».

Subdivision	Regroupement	Type d'agrément	Type de terrain de stage	N° agrément	N° terrain de stage	Nom du terrain de stage	Nb min postes
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRIE	PSYCHIATRIE	Hospitalier	110000140002	11000014	INFIRMERIE PSYCHIATRIQUE PREFECTURE PO	0 3
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRIE	PSYCHIATRIE	Hospitalier	110000350001	11000035	SECTEUR 94 G 10	0 3
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRIE	PSYCHIATRIE	Hospitalier	110001240002	11000124	UNITE DE PSYCHIATRIE	0 3
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRIE	PSYCHIATRIE	Hospitalier	110001570002	11000157	PSYCHIATRIE	0 7
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRIE	PSYCHIATRIE	Hospitalier	110001930001	11000193	PSYCHIATRIE ET PSYCHOLOGIE MEDICALE DE	0 5
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRIE	PSYCHIATRIE	Hospitalier	110002580001	11000258	PSYCHIATRIE ADULTES	0 7
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRIE	PSYCHIATRIE	Hospitalier	110003010002	11000301	PSYCHIATRIE ADDICTOLOGIE	0 2
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRIE	PSYCHIATRIE	Hospitalier	110004110001	11000411	POLYCLINIQUE PSYCHIATRIQUE 75 G 12	0 5
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRIE	PSYCHIATRIE	Autre Organisme	110004200001	11000420	PSYCHIATRIE	0 1
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRIE	PSYCHIATRIE	Hospitalier	110004360001	11000436	CLINIQUE DES MALADES MENTALES ET ENCE	0 6

Il est important de noter que seules les répartitions initialisées peuvent être éditées.

2.3. Saisie sur IMOTeP

A l'issue de chaque commission de répartition, deux cas de figures sont possibles : une saisie unitaire (au cas par cas) ou une saisie en masse des résultats de la commission de répartition, en fonction de vos habitudes de saisie.

2.3.1. Saisie au cas par cas :

Pour cela, vous pouvez vous munir du numéro de terrain de stage puis aller dans Objets métiers => Terrains de stage => Gestion des terrains de stage => Terrains. Renseigner le Numéro du terrain de stage => cliquer sur le bouton « rechercher ». Une fois le terrain de stage affiché, cliquer sur l'icône Liste des agréments sur ce terrain de stage



La liste des agréments s'affiche et vous pouvez choisir l'agrément en question, puis cliquer sur Éditer. Aller ensuite dans l'onglet Répartition et modifier le nombre de postes ouverts.



FAQ4 : A quoi correspond la valeur du champ « Nombre de postes » d'une fiche d'agrément ?

Réponse : Le nombre de postes associé à chaque agrément d'IMOtEP correspond au nombre de postes offerts repris de la fiche adéquation de SIRIUS (S-1). Ce nombre pré-rempli doit être actualisé après la commission de répartition, s'il a évolué.

Une fois les commissions de répartition tenues, vous devrez mettre à jour dans IMOtEP les nombres de postes (s'ils ont été modifiés par rapport à la valeur pré-remplie) pour chaque agrément.

2.3.2. Saisie en masse des résultats de la commission de répartition

Pour saisir en masse les résultats de la commission de répartition pour une formation et un regroupement donné, aller dans le menu Préparation de l'offre des postes => Répartition => Résultats de la commission de répartition, puis choisir le semestre d'application de la répartition, la formation d'agrément et le regroupement. Ensuite cliquer sur le bouton « rechercher ».

La liste des agréments s'affiche avec en dernières colonnes les nombres de postes min, max et offerts éditables et pré-remplis avec les informations préparatoires à la commission de répartition (i.e. celles reprises de SIRIUS mises à jour le cas échéant en saisie unitaire par vos soins).

Circumscription	Regroupement	Type d'agrément	Type de terrain de stage	N° agrément	N° terrain de stage	Nom du terrain de stage	Nb min postes	Nb max postes	Nb postes offerts
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	Hospitalier	11000140002	11000114	INFIRMIERE PSYCHIATRIQUE PREFECTURE PO	0	3	3
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	Hospitalier	110002350001	11000235	SECTEUR 94 G 10	0	3	3
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	Hospitalier	110001240002	11000124	UNITE DE PSYCHIATRE	0	3	3
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	Hospitalier	110001570002	11000157	PSYCHIATRE	0	7	7
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	Hospitalier	110001820001	11000182	PSYCHIATRE ET PSYCHOLOGIE MEDICALE DE	0	5	5
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	Hospitalier	110002650001	11000265	PSYCHIATRE ADULTES	0	7	7
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	Hospitalier	110003010002	11000301	PSYCHIATRE ADDICTOLOGIE	0	2	2
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	Hospitalier	110004110001	11000411	POLYCLINIQUE PSYCHIATRIQUE 75 G 12	0	5	5
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	Autre Organisme	110004200001	11000420	PSYCHIATRE	0	1	1
ILE DE FRANCE	PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	Hospitalier	110004300001	11000430	CLINIQUE DES MALADES MENTALES ET ENCE	0	6	6

Une fois toutes les données souhaitées renseignées, cliquer sur « Valider ».

A l'issue de votre saisie (en masse ou unitaire), vous pouvez éditer le résultat renseigné pour la commission de répartition en cliquant sur l'icône Éditer les données (dernière icône PDF au-dessus

du tableau des résultats.



Dans la fenêtre de choix d'édition qui s'affiche, choisir la formation d'agrément, la subdivision, la discipline, le DES, le DESC et le type de terrain de stage sans oublier que * renvoie au caractère facultatif du choix.

Exemple d'édition :

Liste des postes offerts suite à la commission de répartition
Circonscription : ILE DE FRANCE - Semestre : Mai 2016
Formation : Médecine - Discipline : Psychiatrie

DES : Psychiatrie

Type terrain	Terrain de stage	Type d'agrément	Mai 2015	Novembre 2015	Nombre de postes min/max	Nombre de postes ouverts
			Postes pourvus/offerts	Postes pourvus/offerts		
Hospitalier	ALBERT-CHENEVIER (CRETEIL) AP-HP / SERVICE DE PSYCHIATRIE SECTORISE POLE (11001021)	110010210001 - PSYCHIATRIE (PELISSOLO ANTOINE)		Médecine : 11/11	0/11	11
	ASM 13 / CENTRE DE SOINS DE SUITE ET POST CURE (11002497)	110024970001 - PSYCHIATRIE (BONNEMAISON XAVIER)		Médecine : 1/1	0/1	1
	ASM 13 / HOPITAL DE JOUR 75 G 12 (11001334)	110013340001 - PSYCHIATRIE (JEANNEAU-TOLLILA PASCALE)		Médecine : 1/1	0/1	1
	ASM 13 / PAVILLON PUSSIN (SOISY/SEINE 91) (11000727)	110007270001 - PSYCHIATRIE (MALGAT ROBIN)		Médecine : 3/3	0/3	3
	ASM 13 / PAVILLON SEPT FERME (SOISY/SEINE 91) (11000725)	110007250001 - PSYCHIATRIE (BROKMANN PIERRE)		Médecine : 0/2	0/2	2
	ASM 13 / POLYCLINIQUE PSYCHIATRIQUE 75 G 12 (11000411)	110004110001 - PSYCHIATRIE (ODIER BERNARD)		Médecine : 3/5	0/5	5
	ASSOCIATION L'ELAN RETROUVE / HDJ INSTITUT PAUL SIVADON HDJ	110005000001 - PSYCHIATRIE (HABIB MARC)		Médecine : 2/3	0/3	3

3. Processus de génération de la liste des postes (IMOtEP)

Une fois la répartition terminée pour une discipline donnée, les postes offerts doivent être numérotés. Pour cela, accéder au menu Postes => Numérotation en masse. Le bouton « Numéroté les postes » apparaît et permet de lancer la numérotation et donc la création effective des postes.



FAQ5 : Le bouton « Numéroté les postes » n'apparaît pas à l'écran pour une discipline.

Réponse : Il faut vérifier le statut de la numérotation, afin de vérifier si la répartition a bien eu lieu pour cette discipline.

Objets métiers - Gestion des agréments - Préparation de l'offre de postes - Préparation des choix - Choix

Préparation des choix - Postes - Numérotation en masse

Liste des postes pour la numérotation

Filter de recherche

Type de poste * : Hospitaliers et Autres Organismes

Semestre * : Mai 2016

Formation * : Médecine

Regroupement * : 005 - PSYCHIATRIE

Subdivision * : IF - ILE DE FRANCE (utilisateur)

Statut de la numérotation : Numérotation non effectuée

Rechercher les postes Numéroté les postes Réinitialiser les critères

des agréments - Préparation de l'offre de postes - Préparation des choix - Choix

Postes - Numérotation en masse

Numérotation

Hospitaliers et Autres Organismes

Mai 2016

Médecine

005 - PSYCHIATRIE

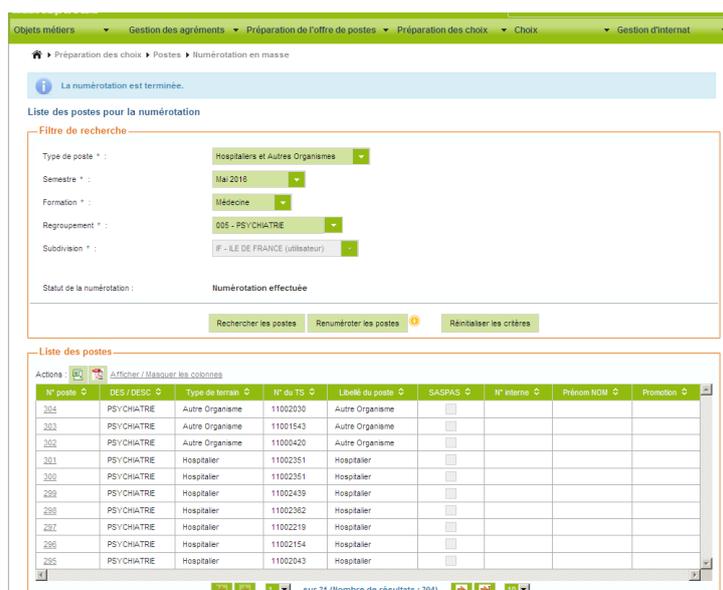
IF - ILE DE FRANCE (utilisateur)

Numérotation

Confirmez-vous le lancement de la numérotation des postes du semestre prochain ?

Non Oui

Contact Mentions légales Infocentre Aide aux utilisateurs



L'édition de la liste des postes peut se faire dès la fin de la numérotation en masse sur le résultat de celle-ci ou via l'écran Préparation des choix => Postes => Gestion des postes. Effectuer une recherche, puis cliquer sur le bouton « Éditer la liste des postes ».

Attention : S'il s'agit de postes de médecine, laisser le champ interrégion vide. A l'inverse, s'il s'agit de postes de pharmacie ou d'odontologie, laisser le champ subdivision vide.

Il est possible d'ajouter manuellement des postes, en passant par le bouton « créer » sur l'écran de recherche des postes. Enfin, comme indiqué dans le manuel utilisateur, les postes peuvent être couplés (Cf. manuel de formation partie 3.10.9 p. 208).

4. Processus de classement des internes (SIRIUS)

Pour ce semestre, le classement des internes est à faire par vos soins dans l'application SIRIUS.

4.1. Travaux préparatoires

Le classement avec SIRIUS suppose que vous mettiez à jour au préalable dans l'application les changements de parcours (droit au remords, stages hors discipline (hors filière),...) signalés par les internes.

Important : Les modifications déjà apportées dans IMOtEP sont à reprendre dans SIRIUS. De même les informations apportées dans SIRIUS doivent toutes être reprises dans IMOtEP.

Dans SIRIUS, ce sont les opérations habituelles, préparatoires au classement, accessibles depuis le menu :

GESTION DES INTERNES

->GESTION DU CLASSEMENT 'ARS' DES INTERNES

-->TRAVAUX PREPARATOIRES AU CLASSEMENT

4.2. Pré-classement

Le pré-classement s'effectue ensuite par discipline, comme d'habitude, depuis le menu :

GESTION DES INTERNES

->GESTION DU CLASSEMENT 'ARS' DES INTERNES

-->PROCEDURE DE 'PRE-CLASSEMENT' DE CHOIX

4.3. Levée des ex-aequo

Une fois le pré-classement effectué, il reste à lever les ex-aequo (le cas échéant).

GESTION DES INTERNES

->GESTION DU CLASSEMENT 'ARS' DES INTERNES

-->SAISIE DE LA LEVEE DES EVENTUELS EX-AEQUO

4.4. Listes d'appel

Les listes d'appel et autres listes de gestion liées aux internes sont à éditer à partir de SIRIUS en amont de l'amphi de choix.

5. Processus Amphi de choix (IMOtEP)

5.1. Tenue des amphis de choix

Les amphis de choix pourront se tenir avec les listes de postes issues d'IMOtEP et les listes d'appel des internes issues de SIRIUS.

A l'issue de ces amphis de choix, les résultats (poste pris par chaque interne) devront être saisis dans IMOtEP.

5.2. Préparation de la saisie des choix dans IMOtEP

Pour permettre la saisie des choix dans IMOtEP, il est nécessaire d'avoir exécuté un classement final dans IMOtEP par formation et discipline / groupe de discipline.

5.2.1. Classement par discipline

Sur IMOtEP, accéder à Préparation des choix => Classement => Préparation du classement. Choisir une discipline, puis pour les promotions nombreuses, patienter environ une minute, avant de cliquer sur le bouton « Effectuer le pré-classement ».

Note : en version 1.0.25, la page de recherche fera apparaître une mire tournante jusqu'à possibilité de cliquer le bouton « Effectuer le préclassement ». Ce « gel » est lié à des vérifications quant aux internes de la discipline choisie.



FAQ6 : Le pré-classement peut être bloqué si le message *Il manque l'effectif local de la promotion théorique pour l'interne XX* apparaît.

Rappel : Lorsqu'un interne est « en retard » (année recherche, arrêt maladie) dans sa formation, sa promotion théorique diffère donc de sa promotion réelle. Par exemple, l'interne XX est de promotion 2013, et a réalisé 6 semestres, dont une année recherche. Sa promotion théorique est donc 2014, car les internes de cette promotion ont pour la plupart, comme lui, 4 semestre validés. Cet interne va d'abord être classé parmi les internes de sa promotion réelle 2013, avant d'être ajouté au classement des internes de sa promotion théorique 2014, par règle de trois.

Le message d'erreur bloquant le pré-classement apparaît si pour l'année de la promotion théorique de l'interne XX, pour le même type de concours et discipline, il n'y a aucun interne dans la circonscription.

La correction est en cours de règlement et la procédure vous sera communiquée dans les prochains jours

Une fois le pré-classement effectué, la levée des ex-æquo peut être reportée mais n'est pas nécessaire pour ce semestre, le classement réellement utilisé pour ce semestre étant issu de SIRIUS. Pour ce faire, choisir le menu Préparation des choix > Classement > Levée des ex-æquo.

The screenshot displays the 'Levée des ex-æquo' interface. At the top, there is a navigation menu with options like 'Objets métiers', 'Gestion des agréments', 'Préparation de l'offre de postes', 'Préparation des choix', 'Choix', and 'Gestion d'internat'. Below this, a search section titled 'Recherche' allows filtering by 'Formation' (M - Médecine), 'Subdivision' (F - ÎLE DE FRANCE), and 'Discipline' (005 - PSYCHIATRE). A 'Gérer les Groupes d'ex-æquo' button is present.

The main section, 'Levée des ex-æquo', contains two tables. The first table, 'Groupe 1 / 8 Non traité', lists candidates with columns for 'Rang de pré-classement', 'Rang de levée d'ex-æquo', 'N° Interne', 'Identité', 'Hors discipline', 'Discipline', 'DES', 'Nombre semestres validés', 'Promotion', 'Concours', and 'Classement au concours'. It shows two candidates: BÉNÉDICTE BARBOTIN (N° 11037824) and CÉCILE CORPDIR (N° 11036263).

The second table, 'Groupe 2 / 8 Non traité', shows two candidates: LESLIE GRICHY (N° 11037881) and LUBOV MININA (N° 11036261).

Below the tables is a 'Gérer ce groupe d'ex-æquo' button. At the bottom, there is a 'Traitements des ex-æquo du groupe' section with a 'Traitements des ex-æquo du groupe 2 / 8' sub-section. This section shows a 'Rang de Pré-classement 159' and a table with two rows, each with a 'Valider ce groupe' button and an 'Annuler' button.

Une fois la levée des ex-æquo levée pour tous les groupes d'ex-æquo, le bouton « Afficher le classement final apparaît ».

Une autre façon d'effectuer le classement final est de choisir le menu Préparation des choix > Classement > Classement final.

Objets métiers - Gestion des agréments - Préparation de l'offre de postes - Préparation des choix - Choix - Gestion d'internet

Préparation des choix -> Classement -> Classement final

Classement final des internes

Formation : M - Médecine
 Subdivision : F - ILE DE FRANCE
 Discipline : 005 - PSYCHIATRE

Afficher le classement final

Résultats

Classement final des internes Médecine pour la subdivision ILE DE FRANCE et la discipline Psychiatrie

Rang d'appel	Rang de pré-classement	Rang de niveau d'exercice	N° Interne	Intitulé	Hors discipline	Discipline	DES	Nombre semestres validés	Promotion	
1	1	1	11032469	SOPHE HINFRAY - GOSSELIN		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2009	Méd
2	2	2	11034539	NICOLAS LEBLE		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2011	Méd
3	3	3	11034541	BENOIT THEUIL		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2011	Méd
4	4	4	11033734	VICTOR PITRON		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2010	Méd
5	5	5	11034543	XAVIER BENAROUS		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2011	Méd
6	6	6	11036226	RAPHAELE DUHAMEL		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2012	Méd
7	7	7	11034549	CLAIRE SCOGNAMIGLIO - LUNET DE LA MALENE		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2011	Méd
8	8	8	11036227	HELENE VEVRAT-MASSON		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2012	Méd
9	9	9	11036228	PAULINE LARNAUDE		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2012	Méd
10	10	10	11034553	BRUNO ROMEO		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2011	Méd

sur 46 (Nombre de résultats : 454)

Modifier le classement final | Ecrire la liste d'appel



FAQ7 : Le classement final peut être édité suite au clic sur le bouton « Modifier le classement final » si vous souhaitez qu'il reflète l'exact classement issu de SIRIUS pour faciliter la saisie des postes.

Pour modifier l'ordre d'un interne, il suffit de cliquer sur la flèche souhaitée. Une info-bulle permet de connaître l'action qui sera réalisée.

Résultats

Classement final des internes Médecine pour la subdivision ILE DE FRANCE et la discipline Psychiatrie

Intitulé	Hors discipline	Discipline	DES	Nombre semestres validés	Promotion	Concours	Classement au concours
SOPHE HINFRAY - GOSSELIN		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2009	Médecine National	195
NICOLAS LEBLE		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2011	Médecine National	512
BENOIT THEUIL		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2011	Médecine National	805
VICTOR PITRON		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2010	Médecine National	1037
XAVIER BENAROUS		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2011	Médecine National	862
RAPHAELE DUHAMEL		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2012	Médecine National	271
CLAIRE SCOGNAMIGLIO - LUNET DE LA MALENE		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2011	Médecine National	1664
HELENE VEVRAT-MASSON		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2012	Médecine National	495
PAULINE LARNAUDE		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2012	Médecine National	751
BRUNO ROMEO		PSYCHIATRE	PSYCHIATRE	7	2011	Médecine National	1897

sur 46 (Nombre de résultats : 454)

Valider les modifications | Annuler les modifications | Ecrire la liste d'appel

5.2.2. Gestion des groupes de discipline

Il est possible de classer les internes par groupe de disciplines, pour réaliser un amphi commun. Les groupes peuvent être gérés via l'écran Préparation des choix => Opérations préliminaires => Groupes de discipline.

Pour réaliser le classement suivant un groupe, il convient alors sur l'écran Préparation des choix => Classement => Préparation du classement de choisir le groupe de discipline ainsi formé.



FAQ8 : lors d'un classement par groupe de disciplines, le message d'erreur décrit bloquant le pré-classement n'est pas affiché. Ainsi, pour réaliser un classement sur un groupe de discipline, il convient, avant même la création du groupe, de lancer les classements sur chacune des disciplines concernées, et de corriger les problèmes éventuellement rencontrés.

5.3. Saisie des résultats du choix

Pour cela, aller dans le menu Choix puis dans Saisie des choix. Renseigner les informations concernant le périmètre des choix et cliquer sur le bouton « Afficher les internes ».



FAQ9 : IMoTEP affiche un message d'erreur indiquant que la saisie des choix ne peut être effectuée pour une discipline, car les rangs d'appels des internes concernés n'ont pas été renseignés.

Réponse : Comme précisé à l'étape précédente, il faut effectuer le classement des internes dans IMoTEP pour permettre ensuite de saisir les résultats des amphis de choix

La liste des internes actifs classés selon le 'rang d'appel pour choix s'affiche et vous pouvez alors démarrer la saisie des résultats de l'amphi.

Résultats

Actions : Afficher / Masquer les colonnes

Liste des internes							
Classement	N° Interne	Nom Prénom	Nombre de semestres réussis validés	Nombre de stages CHU	Discipline	DES	DESC
1	11032446	SOPHE HINFRAY - GOSSELIN	7	0	005 - PSYCHIATRIE	027 - PSYCHIATRIE	
2	11034639	NICOLAS LEBLE	7	2	005 - PSYCHIATRIE	027 - PSYCHIATRIE	
3	11034841	BENOIT THEUIL	7	6	005 - PSYCHIATRIE	027 - PSYCHIATRIE	
4	11032734	VICTOR PITRON	7	6	005 - PSYCHIATRIE	027 - PSYCHIATRIE	ANR - Année...
5	11034843	XAVIER BENAROUS	7	6	005 - PSYCHIATRIE	027 - PSYCHIATRIE	
6	11032726	RAPHAËLE DUHAMEL	7	2	005 - PSYCHIATRIE	027 - PSYCHIATRIE	
7	11034646	CLARE SCOGNANOLO - LUNET DE LA MALENE	7	6	005 - PSYCHIATRIE	027 - PSYCHIATRIE	
8	11036222	HÉLÈNE VEYRAT-MASSON	7	6	005 - PSYCHIATRIE	027 - PSYCHIATRIE	
9	11036226	PAULINE LARHAUDE	7	3	005 - PSYCHIATRIE	027 - PSYCHIATRIE	
10	11034853	BRUNO ROMEO	7	5	005 - PSYCHIATRIE	027 - PSYCHIATRIE	

sur 46 (Nombre de résultats : 454)

Filtrer sur un N° d'interne

- Saisir le numéro de poste choisi sur la ligne correspondant à chaque interne.
- Le champ absence permet de renseigner le motif d'absence de l'interne.
- Si l'interne est inscrit en surnombre, validant ou non, cocher (ou non) les cases Surnombre et Validant.
- Si un interne choisit de faire un stage de type 'hors discipline', son vœu ne pourra pas être modifié pendant l'amphi de choix (ligne interne grisée). Pour ce type de stage, il faudra donc effectuer la modification avant la saisie des résultats de l'amphi de choix.

À l'issue de la saisie des choix, appuyer sur le bouton « Contrôler la saisie » afin de vérifier que les informations saisies sont conformes. Un message d'erreur s'affichera dans la colonne 'Erreur' le cas échéant. Et ensuite cliquer sur le bouton « Enregistrer ».



FAQ10 : Si vous souhaitez optimiser l'affichage du tableau de saisie des choix uniquement sur les postes (ou sur les absences), alors vous avez la possibilité de personnaliser les colonnes affichées via

un clic sur « Afficher / masquer les colonnes » située dans la barre des icônes juste au-dessus du tableau des choix.



Résultats

Actions Afficher / Masquer les colonnes

Liste des internes

Classement	N° interne	Nom Prénom	Nombre de semestres réputés validés	Discipline	Semestre d'internat	N° poste choisi
1	11032449	SOPHIE HINFRAY - GOSSELIN	7	005 - PSYCHIATRE		
2	11032438	NICOLAS LEBLE	7	005 - PSYCHIATRE		
3	11032441	BENOIT THEUL	7	005 - PSYCHIATRE		
4	11033704	VICTOR PITRON	7	005 - PSYCHIATRE	AMR - Année-Recherche	
5	11032443	XAVIER BÉNAÏROUS	7	005 - PSYCHIATRE		
6	11032226	RAPHAËLE DUHAMEL	7	005 - PSYCHIATRE		
7	11032446	CLARE SCOGNAMIGLIO - LUNET DE LA MALENE	7	005 - PSYCHIATRE		
8	11032222	HÉLÈNE VEYRAT-MASSON	7	005 - PSYCHIATRE		
9	11032228	PAULINE LARNAUDE	7	005 - PSYCHIATRE		
10	11032653	BRUNO ROMÉO	7	005 - PSYCHIATRE		

sur 46 (nombre de résultats : 46)